

République Française - Département d'Indre-et-Loire

COMMUNE de VERNOU-sur-BRENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2022

**Convocation adressée aux Conseillers  
par courrier le :**

22 novembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VERNOU-sur-BRENNE, légalement convoqué le 22 novembre 2022 par Madame le Maire, Mme DEVALLÉE Pascale, s'est réuni en session ordinaire.

Il a été procédé à l'appel nominal.

**Effectif légal du Conseil : 23**

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants, formant la majorité des membres en exercice :** Mme DEVALLÉE Pascale, Mme FERRAND Claude, M. LEBREC Michel, Mme GOURON Claude, M. TARBE de SAINT-HARDOUIN Patrice, M. MAZET Franck, Mme COMMUNAL Renée, Mme BONZON Marie-Claude, M. FROGER David, M. ROBIN Xavier, Mme MERCIER Céline, Mme LABREVOIT Sandrine, M. BONZON Sébastien, Mme DELALEUF Marie, M. LANDAIS Romain, M. DEVALLEE Victorien, Mme ROUVRE Liliane.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 23

**Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :**

M. CHAMPION Pierre donne pouvoir à M. BONZON Sébastien  
Mme CHASLES Sophie donne pouvoir à Mme GOURON Claude  
M. SIMONIN Denis donne pouvoir à Mme DEVALLEE Pascale  
Mme DUBRAY Françoise donne pouvoir à Mme COMMUNAL Renée  
Mme HENNEQUET-ANTIER Christelle donne pouvoir à Mme FERRAND Claude  
M. LESAGE Mathieu donne pouvoir à Mme MERCIER Céline

**Résultats du vote :**

Voix « POUR » : 23

Voix « CONTRE » : 0

Abstentions / blancs : 0

**Etaient absents excusés :**

Néant

**Etaient absents non excusés :**

Néant

Transmission en Préf. , le  
Publié, affiché, notifié, le

**Monsieur ROBIN Xavier** été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Le Maire



**DELIBERATION N° 48 / 2022**

**BUDGET : RAJOUT D'UNE LIGNE RELATIVE A L'INSCRIPTION  
DE MANIFESTATIONS COMMUNALES**

Il appartenait au Conseil Municipal de se prononcer sur le rajout à la liste, telle qu'elle figure à la délibération n°01 du 1<sup>er</sup> février 2021 disposant des inscriptions des manifestations communales au compte 6232, la ligne suivante :

- *Cadeaux offerts au départ des agents communaux (retraites, mutations, départs volontaires)*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :**

- de rajouter la ligne « *Cadeaux offerts au départ en retraite, mutations et départs volontaires des agents communaux* » à la liste des manifestations communales, comme suit :
  - Vœux de Madame le Maire,
  - Carnaval des enfants avec les écoles,
  - Le repas des aînés,
  - La commémoration du 8 mai,
  - La manifestation du 14 juillet,
  - Le forum des Associations,
  - La réception des nouveaux arrivants,
  - La manifestation du Jazz en Touraine,
  - Les feux d'artifice
  - La fête d'Halloween
  - La commémoration du 11 novembre
  - Les fêtes communales et vins d'honneur
  - Le spectacle de Noël des enfants
  - Le Noël des agents communaux
  - Les courses cyclistes
  - Les achats de gerbes (agents et élus) et commémorations + randonnées diverses

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
**Madame le Maire,**

**Pascale DEVALLÉE**

